L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 13 OCTOBRE 1890. 64ème Année

Editeur & Gérant.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. 2 Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI, 13 OCTOBRE 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. F. Gaisault—Rue Esplanade, entre Villeré et Robertson—La vacherie de M. Sylvestre Fiod, composée de 14 vaches laitières, un mulet, un cheval, une charrette à lait neuve, une charrette à provisions, un wagon pour maïs, bidons, ellentaile et tous les ustensiles de la vacherie.

France et Russie.

La nouvelle d'une triple alliance d'équilibre entre la Russie, l'Angleterre et la France, dont nous parlions l'autre jour—lit-on dans la *Liberté* du 28 septembre—et sur laquelle la lettre d'adieu de M. le comte de Paris nous empêcha de revenir avant hier, s'est compliquée, depuis, d'un raccourci inattendu. Il a été dit que, si un traité d'alliance n'était pas, à cette heure, bien et dûment signé entre la France et la Russie, la faute n'en était point au tsar, mais à M. Spuller.

On précisait les circonstances. Le chargé d'affaires de Russie serait venu, en l'absence de l'ambassadeur, trouver M. Spuller dans son cabinet, au quai d'Orsay. Il aurait tiré de sa poche, un projet de traité tout rédigé, et l'aurait proposé, séance tenante, à la signature de notre ministre des affaires étrangères. M. Spuller aurait demandé le temps de la réflexion, et, pendant qu'il réfléchissait, l'impératrice Marie, matin particulièrement, qui défait les ministres plus inopinément encore qu'il ne les fait, l'aurait rendu à ses chères études, lui enlevant, à la fois, son portefeuille et ses perplexités.

Le public—et c'est là une remarque tout à fait—aurait montré une belle sincérité, il est doué d'une telle confiance que le laxe des détails, qu'il s'agisse d'un "beau crime," comme dit M. J. J. Weiss, ou d'une négociation diplomatique, l'impressionne toujours favorablement. Il croit à la vérité du récit plus encore qu'à l'imagination du romancier-liste. "On n'invente pas ces choses-là!" songe-t-il, et puisqu'on ne les saurait inventer, il les accepte pour réelles.

Son excuse, c'est que, s'il passe, pourtant, beaucoup de monde par les cabinets ministériels, la rue n'y passe pas encore. Le lecteur des journaux populaires n'a donc pas eu l'occasion de se familiariser avec l'atmosphère des chancelleries. Mais l'écrivain qui rédige ces nouvelles "sensationnelles" ne s'en est-il aucun embarras à révéler aussi pauvrement son ignorance des coutumes et des pratiques de la diplomatie?

Présentée sous la forme que nous venons de rappeler, la nouvelle est évidemment exacte trouvée. Si elle était destinée à obliger M. Spuller en le décidant à se déclarer que sa politique ne tendait point à l'alliance russe, elle devenait superflue. Il n'est mystère pour aucun de ceux qui ont approché M. Spuller, ou qui l'ont lu, que—comme nous l'avons dit nous-même alors qu'il était encore ministre—ses tendances d'esprit, ses affinités de race, le porteraient, plus volontiers vers un rapprochement avec la puissance directrice de la triple alliance, dans discours sur la tombe de M. Mariani—discours que nous trouvâmes un peu dithyrambique—en était un indice prolongé. Il est de l'école de Challemel-Lacour et de quelques autres de nos hommes d'Etat, qui conservent à l'esprit philosophique allemand, dont leur éducation intellectuelle a subi le reflet, l'indulgente sympathie du disciple pour le maître.

Dans ces dispositions, il ne saurait être surpresant que M. Spuller n'ait pas cherché à susciter les liens de cordialité mutuelle qui attachent la France à la Russie. Mais de là à supposer un traité d'alliance qui lui était catégoriquement offert, il y a tout ce qui sépare le dilettantisme philosophique des soirées et des séances de politique nationale et internationale. Aucun ministre français n'assumerait pareille responsabilité.

En dehors de toutes les invraisemblances et des incorrections de forme soulevées par la nouvelle, ces motifs suffiraient à la juger. Il en est d'autres plus probants du côté de la Russie. Le tsar n'a-t-il pas, à plusieurs reprises, affirmé, à la fois, ses bonnes intentions à l'égard de la France et sa résolution de rester fidèle à la politique des mains libres?

S'il faut dire toute notre pensée, nous préférons presque, pour l'instant, cette attitude, aussi bien dans l'intérêt de la France que dans celle de la Russie. Les traités se suppriment, parfois, avec quelque impatience, comme une chaîne (et l'Italie passait en sentir le poids). Ils peuvent fournir texte à des récriminations de la part des voisins en alarmer, présentement, les adversaires éventuels. Combien sont plus puissantes, plus durables, les sympathies réciproques de deux grandes nations! Combien même elles peuvent être, l'heure de la solidarité opportune, plus impérieuses que tous les traités!

Certes, nous sommes, avec la plupart des hommes d'Etat russes, avec un de ceux qui comptent parmi les plus valillants et les plus éclairés des ouvriers de sa grandeur et de sa prospérité nouvelles—avec le général Annenkoff—de ceux qui souhaitons, ardemment, que les deux nations se tendent, par-dessus l'Europe compagnes et ligues, leurs mains fraternelles, et ne les séparent plus.

Mais nous pensons qu'un tel pacte ne se conclut point avec précipitation. Quoi que nous fassions, quelque assurance que nous ayons montrée depuis des années, vous savez bien vous-même des préventions d'ordre divers à vaincre dans l'esprit de nos amis les meilleurs et les plus puissants. Ce n'est pas des aventures comme celle de Panama qui nous prédisposent à une bonne réputation de légèreté. Ce n'est pas l'instabilité ministérielle qui défendra les institutions républicaines contre ces méfiances instinctives qu'elles éveillent en pays monarchique.

Si nous voulons des traités d'alliance, commençons par laisser à un ministre des affaires étrangères le temps moral de faire son apprentissage, de conquérir ce crédit et cette influence auprès des ambassadeurs, et le temps matériel de mener à bien ces négociations. Ce ne fait pas de diplomatie ni de traité, comme une lettre de change, à quatre-vingt-dix jours.

Une dame lit, dans le journal, qu'un incendie a dévoré les magasins d'un droguiste.

—Et puis, tu sais, dit-elle à son mari, en lui racontant l'affaire, il y a eu de perdu deux tonnes de pâte....

Elle cherche le mot qui ne vient pas, puis, impatientée:

—Tu sais bien. Enfin! de cette chose qu'on jette à la figure!

Voilà le vitriol défini: Liquide qui se jette à la figure.

Mlle de X....., demoiselle un peu mûre:

—Monsieur Gaétan, j'ai eu un drôle de rêve la nuit dernière: je rêvais que nous étions mariés ensemble et que nous faisions notre voyage de noces à Venise. Etes-vous content de savoir ce rêve si charmant?

A quoi Gaétan répond ingénument:

—Oh! je n'ai jamais de cauchemar!

Boireau fait la cour à Mme X, une femme charmante, quoique vieille.

—Mais, dit *celle-ci*, vous ne voyez donc pas mes cheveux gris?

—Oh! madame, vous avez l'air d'une fleur couverte de neige.

On parlait de Mme X..... qui se farde avec excès.

—N'empêche, dit quelqu'un, qu'elle a un teint superbe.

—Un teint, réplique Z....., vous voulez dire une teinture.

FEUILLETON.

LA

DUCHESSE CLAUDE.

—PAR—

RENE DE PONT-JEST.

(*Suite.*)

—D'abord, reprit Guerrard, ce ne découvrira peut-être rien de ce que vous craignez. Il se peut parfaitement que cet individu n'ait sur lui aucun papier de nature à mettre sur les traces de son identité, et il est probable qu'il n'a aucune relation à Paris. La police s'intéresse peu aux inconnus; elle ne multipliera pas ses recherches. Mais enfin, soit! admettons qu'on reconnaissance en lui le condamné d'il y a vingt ans, cela ne conduira pas forcément à découvrir que vous étiez sa femme. On ignore le nom que vous portiez jadis. A Reims même, cinq ou six vieux amis à peine s'en souviennent, et certes, en acceptant que leur attention soit éveillée par l'événement, ils garderont le silence. Ce n'est pas Mme Renaud qui parlera. Or, elle seule et moi connaissons ce secret. Est-ce que même je m'en serais jamais douté, si vous ne me l'aviez pas révélé tout à l'heure?

—Oui tout peut se passer de la sorte; mais si, cependant, on arrive à la vérité?

—Eh bien! si on en vient là, je vous sauverai encore!

—Vous!

—Oui, moi! Convenons bien de nos faits tout de suite. Je dirai que c'est moi qui ai tué cet homme. Je raconterai que, prié par vous de vous accompagner dans votre hôtel pour assister à l'entrevue que vous aviez demandée au prétendu parent de M. Berquelier, je suis arrivé au moment où cet individu vous menaçait, que j'ai voulu vous protéger, le chasser, et que, menacé moi-même, dans le cas de légitime défense, j'ai tiré sur lui; puis, que ce meurtre excusable accompli, et dans le seul but d'éviter un scandale, j'ai transporté le corps où il a été trouvé.

—Vous feriez cela vous? Ah! mon cher Guerrard! Et si on ne vous croit pas!

—Pourquoi douterait-on de moi? La vieille amitié qui nous lie, mon intimité avec le duc, ma respectueuse affection pour votre fille, votre situation particulièrement délicate, le soin que vous devez prendre, tout naturellement et par amour maternel, de traiter secrètement avec celui revendiquait une part, qui ne lui était pas due, de votre fortune, ce que ce ne sont pas là des motifs suffisants pour faire comprendre que vous m'aviez vous en tiers dans cette entrevue qui vous était imposée par des circonstances? On ne pourra vous adresser qu'un seul reproche, celui dont s'avoir dissimulé ce que cet homme était réellement pour vous.

—Et si on croit, au contraire, que je vous ai tout avoué, est-ce qu'on aurait pas le droit de dire que nous nous sommes entendus pour nous défaire de celui qui nous gênait..... tous les deux? Oh! je vous demande pardon, mais il faut tout prévoir!

A la possibilité d'une semblable accusation, qui pouvait faire de lui le meurtrier d'un mari dont la femme était sa maîtresse, c'est-à-dire un assassin vulgaire, par passion adultère et même pour lucre, le docteur ne put retenir un tressaillement.

De plus, en paraissant qu'on supposerait qu'il était l'amant de Mme Frémerol et que Claude, Claude qu'il aimait, le croirait elle-même et n'aurait alors pour lui que du mépris, il éprouvait une horrible douleur.

Mais moins, faisant appel à toute sa volonté, il reprit en s'efforçant même de sourire:

—Personne ne songera jamais à m'attribuer un tel rôle; on sait combien j'en suis peu digne, et pas mais aussi comment vous vivez depuis la mort de votre mère et votre fille. Ne nous arrêtons donc pas à cette supposition, et contentons nous de bien convenir de nos paroles, pour le cas, qui ne se produira pas, j'en ai la conviction, où on découvrirait que ce n'est pas chez vous que cet inconnu, car il reconnu, a été trouvé mort. C'est moi qui l'ai tué, tout simplement parce qu'il s'était introduit dans votre hôtel pendant la nuit, avec mes assurés d'effraction, et qu'en prenant l'air dans le parc, je me suis trouvé tout à coup en face de lui.

—Eh! oui, soit! il faut bien nous arrêter à ce mensonge; mais quand on se demandera toujours pourquoi, ce meurtre légitime accompli, vous n'avez pas appelé mes gens, pourquoi vous avez transporté le corps sur le boulevard, il ne vous restera qu'une explication à donner: c'est que vous ne vouliez pas qu'on sût que, cette nuit-là, vous étiez seul dans mon hôtel avec moi.

L'impasse était absolue, Paul le comprit; aussi répondit-il après une seconde d'hésitation:

—Alors, je vous en demande pardon par avance, nous laisserons tout supposer et j'ai que de dire la vérité. Nous ne détromperons que celle qui ne doit pas douter de vous ni du désintéressement de mon affection.

—Docteur, vous êtes le meilleur et le plus généreux des amis! C'est Dieu qui, pour la seconde fois, vous met sur mon chemin!

Et la pauvre femme, des larmes plein les yeux, saisit ses mains pour les porter convulsivement à ses lèvres.

Guerrard put à peine se défendre de cette marque de reconnaissance, mais il parvint si bien à convaincre Geneviève que le secret sanglant qui les puissait resterait entre eux que, quand le train s'arrêta à Mantes, elle put gagner d'un pas ferme la voiture que la duchesse lui avait envoyée à tout hasard, et qu'en rentrant chez elle, sa voix ne tremblait pas, en donnant ses ordres à la femme de chambre, qui l'attendait.

Cependant elle n'osa pas aller embrasser sa fille, l'épreuve eût été trop dangereuse, elle n'y eut peut-être pas résisté sans se trahir.

Pour le prétexte qu'elle ne voulait pas réveiller Claude, elle monta tout droit dans son appartement.

Quant au docteur, aussitôt enfermé dans la chambre qui était la sienne à la villa et où il avait des vêtements et du linge, puisqu'il passait souvent plusieurs jours de suite à la campagne, il se hâta de faire disparaître les petites taches de sang qui se trouvaient sur les poignets de la chemise, et, cette précaution prise, il se mit froidement en face de la situation qu'il avait acceptée dans le drame de la rue Prony.

Cette situation, il ne se le dissimulait pas, était pleine de périls, car il n'était pas aussi persuadé qu'il avait voulu le paraître devant Geneviève que la police, conduite par l'identité de Mourel, qu'elle découvrirait peut-être aisément, n'arriverait pas à se fermer et, conséquemment, n'admettrait que bien difficilement qu'elle était étrangère à sa mort ou tout au moins qu'elle l'ait ignorée.

Il était toujours décidé à jouer, si cela devenait nécessaire, le rôle qu'il s'était distribué lui-même dans cette terrible aventure, mais s'il acceptait par avance de passer aux yeux de tout Paris pour l'amant de Mme Frémerol, il ne voulait pas, sans à aucun prix, que Claude le crût un seul instant.

Il n'éprouvait certes rien de son amour pour la duchesse; il n'était jaré de ne pas le lui avouer; il comprenait donc bien qu'elle ne serait jamais à lui; mais il ne refusait néanmoins à perdre son estime, sa confiance, à laisser élever entre eux une barrière infranchissable.

Il était par conséquent résolu, si les circonstances l'exigeaient, à dire à la jeune femme tout ce qu'il serait indispensable qu'elle connût pour ne pas se mer de voir en lui son ami le plus dévoué.

Ce qui, pour l'heure, était surtout urgent, c'était qu'il n'ignorât rien du passé de Geneviève, afin de bien arrêter, d'accord avec elle, tout un plan de défense.

Aussi, le lendemain matin, après une nuit que l'insomnie lui rendit interminable, se présenta-t-il chez Mme Frémerol avant même qu'elle eût sonné sa femme de chambre.

Il avait hâte de retourner à Paris pour apprendre ce qui s'était passé au boulevard de Courcelles.

La mère de Claude s'empressa de le recevoir.

La pauvre femme était méconnaissable. Après avoir hésité longtemps à se mettre au lit, elle avait fini par s'y décider, mais pour ne pas trouver un seul moment de repos.

Chaque fois qu'elle avait voulu fermer les yeux, le spectre de son mari s'était présenté à son imagination terrifiée par le souvenir de la mare sanglante dont elle avait été l'héroïne.

On eût dit à ses traits bouleversés qu'elle servait d'une maladie grave; on devinait à ses paupières gonflées et rougies que, pendant de longues heures, elle n'avait pas cessé de pleurer.

Guerrard fut littéralement effrayé de la trouver dans un tel état.

—Oh! ma chère amie, lui dit-il, en s'asseyant auprès de son lit et en prenant affectueusement ses mains qui étaient brûlantes, si vous ne parvenez pas à dissimuler un peu, nous sommes tous perdus. Voyons, du courage, pour votre fille surtout! Si elle entrait en ce moment, que deviendriez-vous? J'ai beaucoup réfléchi à tout et je conserve la conviction que vous ne serez mêlée en rien à la disparition de qui vous savez. Mais si cela arrivait, il faut au moins vous préparer à ne pas vous trahir dès les premières investigations qui seront faites de votre côté.

—Oui, vous avez raison, cent fois raison, mon bon docteur, répondit Geneviève d'une voix sombre, mais comment voulez-vous que j'oublie que moi, moi, j'ai.... Ah! cela est vraiment terrible! Cet homme, si misérable qu'il fût, était mon mari. N'avait-il pas le droit de m'imposer ses volontés? D'ailleurs, ne me suis-je pas effrayée trop vite? Aurait-il fait ce qu'il me menaçait de faire?

—N'en doutez pas! Si ses intentions n'avaient pas été telles qu'il vous les a avouées, il s'y serait pris autrement. S'il, était assez fort de son droit, il n'eût pas agi comme il l'a fait. C'est dans votre fille surtout qu'il voulait vous atteindre, pour obtenir de votre terreur ce que les tribunaux lui auraient refusé; il le savait bien! Ce n'est pas la femme qu'il violentait en vous, c'était la mère! Vous avez défendu votre enfant, vous avez fait justice!

—En votre âme et conscience?

—Je vous le jure! Il ne faut donc pas maintenant perdre par un manque de sang-froid et par un remords exagéré le bénéfice d'un acte dont la fatalité seule est l'auteur. Il est nécessaire de nous préparer à tout, mais, pour que je vous sois un auxiliaire complètement utile, il faut que je connaisse moins sommairement que vous ce que me l'avait dit hier ce qui se rapporte à ce retour inattendu. Oh! vous pensez bien que ce n'est pas par curiosité que je vous questionne!

—Est-ce que vous n'avez pas le droit de tout savoir?

Et Mme Frémerol, aussitôt, d'une voix saccadée, le rouge au front, raconta rapidement d'où elle était, comment elle s'était mariée, le crime de Mourel, sa condamnation infamante, son refus à elle de le voir pendant le procès et avant son départ pour le bagne, sa fuite en compagnie d'un jeune marin nommé Jacques don de celui-ci, et enfin son retour et sa vie à Paris, jusqu'au jour où il était venu à Vernouil pour assister son père auprès de Claude.

Guerrard savait que le premier soucis que doivent avoir confesseurs et médecins est celui de rester impassibles devant toutes les douleurs, s'ils veulent leur porter remède.

Aussi, sans trahir l'émotion que lui causaient les douloureux aveux de sa vieille amie, lui demanda-t-il avec calme:

—Vous n'aviez plus entendu parler de cet homme depuis qu'il avait quitté Reims, depuis vingt ans?

—Il m'a écrit plusieurs fois de Toulon, je ne lui ai pas répondu, mais au moment où il allait s'embarquer pour Cayenne sur la *Fortune*, j'ai envoyé cinq cents francs pour lui au commissaire du bagne. Je lui avais déjà fait parvenir un peu d'argent, à diverses époques, mais sans qu'il pût toutefois savoir de qui cela venait.

—Et de la Guyane?

—Je n'ai reçu de lui aucune lettre; mais comme il ne savait pas où j'étais, il se peut qu'il m'ait écrit chez Mme Renaud. Or, ma tante ayant quitté Reims à son tour sans dire où elle allait, quand je l'ai appelée à Vernouil, il n'est pas impossible que sa correspondance se soit égarée. En tout cas, rien de lui ne m'est parvenu.

—Il est évident que s'il vous a écrit, votre silence prolongé l'a exaspéré. Vous ne vous êtes jamais préoccupée de ce qu'il devenait là-bas, au pénitencier?

—Au contraire! à une certaine époque j'ai fait prendre des renseignements auprès des autorités de Cayenne. C'est alors que j'appris qu'il s'était évadé, en compagnie d'autres condamnés dont les cadavres avaient été retrouvés à demi dévorés par les fauves. On ne put cependant m'affirmer qu'il était mort, et je devais attendre le laps de temps fixé par la loi pour obtenir un jugement de déclaration d'absence. Vous comprenez bien que je n'ai jamais osé en arriver là. Il aurait fallu avouer qui j'étais!

—Et c'est cela qui vous a empêchée de devenir Mme Berquelier?

—Cela seulement! Si j'avais pu avoir l'acte de décès de mon mari, j'aurais été trop heureuse et trop fière de porter le nom d'un brave homme qui me proposait en outre de reconnaître Claude. Pauvre chère adorée! Ah! je vous jure que, par reconnaissance et par amour maternel, j'aurais été une épouse irréprochable.

—Vous ne vous doutez pas comment votre mari est arrivé à vous découvrir et à savoir aussi exactement ce que vous avez fait depuis votre départ de Reims?

—Non! Et cependant il avait laissé à Reims des amis. Correspondait-il avec eux? Je l'ignore. Du reste personne ne savait ma nouvelle existence, ni quel nom j'avais pris, sauf Mme Renaud, et certes on n'est pas allé qu'à parlé. Mais, j'y pense, il y a un nommé Duresi, son complice. Il n'avait été condamné, lui, qu'à huit ans de réclusion, et je n'ai pas entendu dire qu'il ait quitté la France.

—Quel individu était-ce?

—Un clerc d'huissier, intelligent, expert certainement dans tout ce qui touche aux recherches, aux investigations. C'est peut-être lui qui a aussi bien renseigné M. Mourel. Il m'avait fait la cour, et je l'avais toujours repoussé en me moquant de ses déclarations, ainsi que de sa laideur. Il était petit, maigre, parlait avec emphase, marchait en se dandinant, et me souviens que mes plaisanteries à ce sujet le vexaient beaucoup, et que, pendant les débats de la cour d'assises, il a tenté, comme le défenseur de mon mari, de faire croire que j'avais causé tout le mal par ma coquetterie et mes dépenses exagérées. Lui ainsi voulait déjà se venger de moi! Il serait donc possible qu'il fût au fond de tout cela!

—Il est probable que si ce Duresi avait connu votre situation lorsqu'il est sorti de prison, il aurait fait quelques tentatives auprès de vous, sans attendre le retour de son ami pour vous exploiter. Il aurait essayé tout au moins de vous faire chanter pour son propre compte.

—Oui, c'est possible, mais peut être n'a-t-il pas osé. C'était un pauvre timide, lâche, sans la moindre énergie.

—Et, de plus, j'y pense, il pouvait croire que vous ne craignîez aucune révélation C'est égal, il serait intéressant de savoir s'il n'a pas été le correspondant de votre mari; ce serait un instrument. J'aviserai à cela. Il est rare que la police ne sache pas ce que sont devenus les condamnés de quelque importance après leur libération. Je m'adresserai à Reims. En attendant, il faut vous armer de courage et de sang-froid. Voyons, vous sentez-vous assez forte pour garder en face de la duchesse toute votre présence d'esprit?

—Je ferai pour dissimuler des efforts surhumains.

—Faites pour cela des efforts maternels, et vous réussirez. Votre chère enfant va vous trouver les traits fatigués, prétextez une forte migraine; reposez-vous toute la journée et ne bougez pas de Vernouil. Moi, je retourne à Paris—d'où au fur et à mesure je l'apprendrai quelque chose d'intéressant, je vous le ferai savoir.

—Que vous êtes bon! comment pourrai-je jamais reconnaître?

—Est-ce que je ne suis pas le gardien naturel et bénévole de Claude? Oh! pardon, de Mme de Blangy-Portal, puisque c'est moi qui l'ai mariée!

Guerrard avait lancé ces mots avec une telle chaleur, une telle expression de dévouement exalté que Geneviève en fut frappée, et comme, un peu honteux de n'avoir pas été reçu maître de lui, il rougissait et gardait le silence, une pensée toute nouvelle envahit la pauvre mère et elle lui dit, en le regardant bien en face:

—Docteur, vous aimez ma fille?

—Mais vous n'en avez jamais douté, répondit Paul vivement, en affectant de ne pas croire que Mme Frémerol pût donner à ce mot "aimer" une acception différente de celle d'une respectueuse affection.

—Oh! vous me comprenez bien, fit-elle, en hochant la tête. Ne vous en défendez pas. D'ailleurs on pourrait-il être autrement que fou ou que fou ou que fou? Claude n'est pas heureuse; je le crains, qu'elle ne le plaigne jamais; si vous l'aimez, vous souffrirez, car vous êtes un honnête homme, et elle est incapable de manquer à ses devoirs; mais vous nous débarrez plus énergiquement encore. Sauvez-vous, mon ami, ou je vous aurai une horrible événement!

On eût dit à ses traits bouleversés qu'elle servait d'une maladie grave; on devinait à ses paupières gonflées et rougies que, pendant de longues heures, elle n'avait pas cessé de pleurer.

Guerrard fut littéralement effrayé de la trouver dans un tel état.

—Oh! ma chère amie, lui dit-il, en s'asseyant auprès de son lit et en prenant affectueusement ses mains qui étaient brûlantes, si vous ne parvenez pas à dissimuler un peu, nous sommes tous perdus. Voyons, du courage, pour votre fille surtout! Si elle entrait en ce moment, que deviendriez-vous? J'ai beaucoup réfléchi à tout et je conserve la conviction que vous ne serez mêlée en rien à la disparition de qui vous savez. Mais si cela arrivait, il faut au moins vous préparer à ne pas vous trahir dès les premières investigations qui seront faites de votre côté.

—Oui, vous avez raison, cent fois raison, mon bon docteur, répondit Geneviève d'une voix sombre, mais comment voulez-vous que j'oublie que moi, moi, j'ai.... Ah! cela est vraiment terrible! Cet homme, si misérable qu'il fût, était mon mari. N'avait-il pas le droit de m'imposer ses volontés? D'ailleurs, ne me suis-je pas effrayée trop vite? Aurait-il fait ce qu'il me menaçait de faire?

—N'en doutez pas! Si ses intentions n'avaient pas été telles qu'il vous les a avouées, il s'y serait pris autrement. S'il, était assez fort de son droit, il n'eût pas agi comme il l'a fait. C'est dans votre fille surtout qu'il voulait vous atteindre, pour obtenir de votre terreur ce que les tribunaux lui auraient refusé; il le savait bien! Ce n'est pas la femme qu'il violentait en vous, c'était la mère! Vous avez défendu votre enfant, vous avez fait justice!

—En votre âme et conscience?

—Je vous le jure! Il ne faut donc pas maintenant perdre par un manque de sang-froid et par un remords exagéré le bénéfice d'un acte dont la fatalité seule est l'auteur. Il est nécessaire de nous préparer à tout, mais, pour que je vous sois un auxiliaire complètement utile, il faut que je connaisse moins sommairement que vous ce que me l'avait dit hier ce qui se rapporte à ce retour inattendu. Oh! vous pensez bien que ce n'est pas par curiosité que je vous questionne!

—Est-ce que vous n'avez pas le droit de tout savoir?

Et Mme Frémerol, aussitôt, d'une voix saccadée, le rouge au front, raconta rapidement d'où elle était, comment elle s'était mariée, le crime de Mourel, sa condamnation infamante, son refus à elle de le voir pendant le procès et avant son départ pour le bagne, sa fuite en compagnie d'un jeune marin nommé Jacques don de celui-ci, et enfin son retour et sa vie à Paris, jusqu'au jour où il était venu à Vernouil pour assister son père auprès de Claude.

Guerrard savait que le premier soucis que doivent avoir confesseurs et médecins est celui de rester impassibles devant toutes les douleurs, s'ils veulent leur porter remède.

Aussi, sans trahir l'émotion que lui causaient les douloureux aveux de sa vieille amie, lui demanda-t-il avec calme:

—Vous n'aviez plus entendu parler de cet homme depuis qu'il avait quitté Reims, depuis vingt ans?

—Il m'a écrit plusieurs fois de Toulon, je ne lui ai pas répondu, mais au moment où il allait s'embarquer pour Cayenne sur la *Fortune*, j'ai envoyé cinq cents francs pour lui au commissaire du bagne. Je lui avais déjà fait parvenir un peu d'argent, à diverses époques, mais sans qu'il pût toutefois savoir de qui cela venait.

—Et de la Guyane?

—Je n'ai reçu de lui aucune lettre; mais comme il ne savait pas où j'étais, il se peut qu'il m'ait écrit chez Mme Renaud. Or, ma tante ayant quitté Reims à son tour sans dire où elle allait, quand je l'ai appelée à Vernouil, il n'est pas impossible que sa correspondance se soit égarée. En tout cas, rien de lui ne m'est parvenu.

—Il est évident que s'il vous a écrit, votre silence prolongé l'a exaspéré. Vous ne vous êtes jamais préoccupée de ce qu'il devenait là-bas, au pénitencier?

—Au contraire! à une certaine époque j'ai fait prendre des renseignements auprès des autorités de Cayenne. C'est alors que j'appris qu'il s'était évadé, en compagnie d'autres condamnés dont les cadavres avaient été retrouvés à demi dévorés par les fauves. On ne put cependant m'affirmer qu'il était mort, et je devais attendre le laps de temps fixé par la loi pour obtenir un jugement de déclaration d'absence. Vous comprenez bien que je n'ai jamais osé en arriver là. Il aurait fallu avouer qui j'étais!

—Et c'est cela qui vous a empêchée de devenir Mme Berquelier?

—Cela seulement! Si j'avais pu avoir l'acte de décès de mon mari, j'aurais été trop heureuse et trop fière de porter le nom d'un brave homme qui me proposait en outre de reconnaître Claude. Pauvre chère adorée! Ah! je vous jure que, par reconnaissance et par amour maternel, j'aurais été une épouse irréprochable.

—Vous ne vous doutez pas comment votre mari est arrivé à vous découvrir et à savoir aussi exactement ce que vous avez fait depuis votre départ de Reims?

—Non! Et cependant il avait laissé à Reims des amis. Correspondait-il avec eux? Je l'ignore. Du reste personne ne savait ma nouvelle existence, ni quel nom j'avais pris, sauf Mme Renaud, et certes on n'est pas allé qu'à parlé. Mais, j'y pense, il y a un nommé Duresi, son complice. Il n'avait été condamné, lui, qu'à huit ans de réclusion, et je n'ai pas entendu dire qu'il ait quitté la France.

—Quel individu était-ce?

—Un clerc d'huissier, intelligent, expert certainement dans tout ce qui touche aux recherches, aux investigations. C'est peut-être lui qui a aussi bien renseigné M. Mourel. Il m'avait fait la cour, et je l'avais toujours repoussé en me moquant de ses déclarations, ainsi que de sa laideur. Il était petit, maigre, parlait avec emphase, marchait en se dandinant, et me souviens que mes plaisanteries à ce sujet le vexaient beaucoup, et que, pendant les débats de la cour d'assises, il a tenté, comme le défenseur de mon mari, de faire croire que j'avais causé tout le mal par ma coquetterie et mes dépenses exagérées. Lui ainsi voulait déjà se venger de moi! Il serait donc possible qu'il fût au fond de tout cela!

—Il est probable que si ce Duresi avait connu votre situation lorsqu'il est sorti de prison, il aurait fait quelques tentatives auprès de vous, sans attendre le retour de son ami pour vous exploiter. Il aurait essayé tout au moins de vous faire chanter pour son propre compte.

—Oui, c'est possible, mais peut être n'a-t-il pas osé. C'était un pauvre timide, lâche, sans la moindre énergie.

—Et, de plus, j'y pense, il pouvait croire que vous ne craignîez aucune révélation C'est égal, il serait intéressant de savoir s'il n'a pas été le correspondant de votre mari; ce serait un instrument. J'aviserai à cela. Il est rare que la police ne sache pas ce que sont devenus les condamnés de quelque importance après leur libération. Je m'adresserai à Reims. En attendant, il faut vous armer de courage et de sang-froid. Voyons, vous sentez-vous assez forte pour garder en face de la duchesse toute votre présence d'esprit?

—Je ferai pour dissimuler des efforts surhumains.

—Faites pour cela des efforts maternels, et vous réussirez. Votre chère enfant va vous trouver les traits fatigués, prétextez une forte migraine; reposez-vous toute la journée et ne bougez pas de Vernouil. Moi, je retourne à Paris—d'où au fur et à mesure je l'apprendrai quelque chose d'intéressant, je vous le ferai savoir.

—Que vous êtes bon! comment pourrai-je jamais reconnaître?

—Est-ce que je ne suis pas le gardien naturel et bénévole de Claude? Oh! pardon, de Mme de Blangy-Portal, puisque c'est moi qui l'ai mariée!

Guerrard avait lancé ces mots avec une telle chaleur, une telle expression de dévouement exalté que Geneviève en fut frappée, et comme, un peu honteux de n'avoir pas été reçu maître de lui, il rougissait et gardait le silence, une pensée toute nouvelle envahit la pauvre mère et elle lui dit, en le regardant bien en face:

—Docteur, vous aimez ma fille?

—Mais vous n'en avez jamais douté, répondit Paul vivement, en affectant de ne pas croire que Mme Frémerol pût donner à ce mot "aimer" une acception différente de celle d'une respectueuse affection.

—Oh! vous me comprenez bien, fit-elle, en hochant la tête. Ne vous en défendez pas. D'ailleurs on pourrait-il être autrement que fou ou que fou ou que fou? Claude n'est pas heureuse; je le crains, qu'elle ne le plaigne jamais; si vous l'aimez, vous souffrirez, car vous êtes un honnête homme, et elle est incapable de manquer à ses devoirs; mais vous nous débarrez plus énergiquement encore. Sauvez-vous, mon ami, ou je vous aurai une horrible événement!

On eût dit à ses traits bouleversés qu'elle servait d'une maladie grave; on devinait à ses paupières gonflées et rougies que, pendant de longues heures, elle n'avait pas cessé de pleurer.

Guerrard fut littéralement effrayé de la trouver dans un tel état.

—Oh! ma chère amie, lui dit-il, en s'asseyant auprès de son lit et en prenant affectueusement ses mains qui étaient brûlantes, si vous ne parvenez pas à dissimuler un peu, nous sommes tous perdus. Voyons, du courage, pour votre fille surtout! Si elle entrait en ce moment, que deviendriez-vous? J'ai beaucoup réfléchi à tout et je conserve la conviction que vous ne serez mêlée en rien à la disparition de qui vous savez. Mais si cela arrivait, il faut au moins vous préparer à ne pas vous trahir dès les premières investigations qui seront faites de votre côté.

—Oui, vous avez raison, cent fois raison, mon bon docteur, répondit Geneviève d'une voix sombre, mais comment voulez-vous que j'oublie que moi, moi, j'ai.... Ah! cela est vraiment terrible! Cet homme, si misérable qu'il fût, était mon mari. N'avait-il pas le droit de m'imposer ses volontés? D'ailleurs, ne me suis-je pas effrayée trop vite? Aurait-il fait ce qu'il me menaçait de faire?

—N'en doutez pas! Si ses intentions n'avaient pas été telles qu'il vous les a avouées, il s'y serait pris autrement. S'il, était assez fort de son droit, il n'eût pas agi comme il l'a fait. C'est dans votre fille surtout qu'il voulait vous atteindre, pour obtenir de votre terreur ce que les tribunaux lui auraient refusé; il le savait bien! Ce n'est pas la femme qu'il violentait en vous, c'était la mère! Vous avez défendu votre enfant, vous avez fait justice!

—En votre âme et conscience?

—Je vous le jure! Il ne faut donc pas maintenant perdre par un manque de sang-froid et par un remords exagéré le bénéfice d'un acte dont la fatalité seule est l'auteur. Il est nécessaire de nous préparer à tout, mais, pour que je vous sois un auxiliaire complètement utile, il faut que je connaisse moins sommairement que vous ce que me l'avait dit hier ce qui se rapporte à ce retour inattendu. Oh! vous pensez bien que ce n'est pas par curiosité que je vous questionne!

—Est-ce que vous n'avez pas le droit de tout savoir?

Et Mme Frémerol, aussitôt, d'une voix saccadée, le rouge au front, raconta rapidement d'où elle était, comment elle s'était mariée, le crime de Mourel, sa condamnation infamante, son refus à elle de le voir pendant le procès et avant son départ pour le bagne, sa fuite en compagnie d'un jeune marin nommé Jacques don de celui-ci, et enfin son retour et sa vie à Paris, jusqu'au jour où il était venu à Vernouil pour assister son père auprès de Claude.

Guerrard savait que le premier soucis que doivent avoir confesseurs et médecins est celui de rester impassibles devant toutes les douleurs, s'ils veulent leur porter remède.

Aussi, sans trahir l'émotion que lui causaient les douloureux aveux de sa vieille amie, lui demanda-t-il avec calme:

—Vous n'aviez plus entendu parler de cet homme depuis qu'il avait quitté Reims, depuis vingt ans?

—Il m'a écrit plusieurs fois de Toulon, je ne lui ai pas répondu, mais au moment où il allait s'embarquer pour Cayenne sur la *Fortune*, j'ai envoyé cinq cents francs pour lui au commissaire du bagne. Je lui avais déjà fait parvenir un peu d'argent, à diverses époques, mais sans qu'il pût toutefois savoir de qui cela venait.

—Et de la Guyane?

—Je n'ai reçu de lui aucune lettre; mais comme il ne savait pas où j'étais, il se peut qu'il m'ait écrit chez Mme Renaud. Or, ma tante ayant quitté Reims à son tour sans dire où elle allait, quand je l'ai appelée à Vernouil, il n'est pas impossible que sa correspondance se soit égarée. En tout cas, rien de lui ne m'est parvenu.

—Il est évident que s'il vous a écrit, votre silence prolongé l'a exaspéré. Vous ne vous êtes jamais préoccupée de ce qu'il devenait là-bas, au pénitencier?

—Au contraire! à une certaine époque j'ai fait prendre des renseignements auprès des autorités de Cayenne. C'est alors que j'appris qu'il s'était évadé, en compagnie d'autres condamnés dont les cadavres avaient été retrouvés à demi dévorés par les fauves. On ne put cependant m'affirmer qu'il était mort, et je devais attendre le laps de temps fixé par la loi pour ob